

Portrait

côte-Nord

Environnement

octobre 2013



Table des matières

Remerciements.....	2
La Côte-Nord.....	3
Situation géographique	3
Environnement	6

Remerciements

Le Forum jeunesse Côte-Nord tient à remercier les organismes de la région pour leur contribution dans l'envoi d'informations pour la production de ce portrait. Les documents qui ont été reçus ont été intégrés en tout ou en partie dans ce portrait afin d'avoir un portrait fidèle dans toutes les thématiques.

Pour ta thématique de l'environnement, nous tenons à remercier :

Conférence régionale des élus de la Côte-Nord

La Côte-Nord

Situation géographique

La région 09, la Côte-Nord est située dans la partie nord-est du Québec, bornée à l'est par le golfe du Saint-Laurent, au nord par le Labrador et le Nord-du-Québec, à l'ouest par le Saguenay–Lac-Saint-Jean et au sud par le fleuve Saint-Laurent. Le territoire se divise en six municipalités régionales de comté (MRC) : Haute-Côte-Nord, Manicouagan, Sept-Rivières, Caniapiscau, Minganie et Golfe-du-Saint-Laurent (anciennement appelée Basse-Côte-Nord).

Avec une superficie de 236 699,6 km² pour 95 647 habitants, **la Côte-Nord est la deuxième plus grande région après le Nord-du-Québec**. À titre comparatif, sa superficie est supérieure à celle du Royaume-Uni et est aussi grande que les régions de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (région 11), du Bas-Saint-Laurent (région 01), du Saguenay—Lac-Saint-Jean (région 02) et de l'Abitibi-Témiscamingue (région 08) réunies, ce qui illustre bien l'immensité de la région. Vous trouverez à l'annexe 1, la répartition des habitants de la Côte-Nord selon l'Institut de la statistique du Québec.



Son territoire s'étend sur 1 280 km de littoral entre Tadoussac et Blanc-Sablon et comprend également l'île d'Anticosti au milieu du golfe ainsi que les villes de Schefferville et Fermont situées au nord. Les distances entre certaines localités y sont importantes, d'autant plus que le réseau routier n'y est pas très développé et ne dessert pas l'ensemble du territoire dont la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent qui n'est pas reliée par la route à Natashquan. Vous trouverez à l'annexe 2, l'infrastructure de transport pour le Québec et surtout pour la Côte-Nord.

La Côte-Nord est considérée comme étant éloignée des grands centres urbains du Québec alors que la porte d'entrée sur le territoire par l'ouest, c'est-à-dire Tadoussac, n'est qu'à quelque deux cents (200) kilomètres de la Capitale-Nationale, soit une distance similaire à celle séparant les villes de Québec et de Montréal.

Toutefois, il importe de mentionner qu'une partie du territoire, située plus à l'est, en l'occurrence le Golfe-du-Saint-Laurent, n'est toujours pas reliée au réseau routier provincial.

09 - Côte-Nord

Superficie en terre ferme (2011)	236 699 km ²
Densité de population (2012)	0,4 hab./km ²
Population totale (2012)	95 647 hab.
0-14 ans	15 682 hab.
15-24 ans	12 420 hab.
25-44 ans	22 935 hab.
45-64 ans	30 366 hab.
65 ans et plus	14 244 hab.
Solde migratoire interrégional (2011-2012)	- 306 hab.
Perspectives démographiques (variation 2031/2006)	- 11,6 %
Emplois (juillet 2013) ¹	51,7 k
Taux d'activité (juillet 2013) ¹	64,7 %
Taux d'emploi (juillet 2013) ¹	56,9 %
Taux de chômage (juillet 2013) ¹	12,1 %
Taux de faible revenu des familles (2010)	8,5 %
Revenu disponible des ménages par habitant (2011)	26 789 \$
PIB aux prix de base (2011)	5 643,6 M\$
Dépenses en immobilisation (2013)	3 487 M\$
Nombre d'établissements manufacturiers (2010)	107

1. Données désaisonnalisées en moyennes mobiles de trois mois et se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

**Population selon le groupe d'âge et le sexe, Côte-Nord
et ensemble du Québec, 1996, 2001, 2006 et 2008-2012**

	1996	2001	2006	2008 ^r	2009 ^r	2010 ^r	2011 ^r	2012 ^p
n								
Côte-Nord								
Tous âges	104 643	99 479	96 559	95 260	95 184	95 098	95 215	95 647
Hommes	53 692	50 853	49 409	48 691	48 645	48 585	48 669	48 856
Femmes	50 951	48 626	47 150	46 569	46 539	46 513	46 546	46 791
0-14 ans	21 637	18 955	16 982	16 084	15 989	15 870	15 698	15 682
Hommes	11 042	9 708	8 653	8 217	8 157	8 106	8 012	8 006
Femmes	10 595	9 247	8 329	7 867	7 832	7 764	7 686	7 676
15-24 ans	15 663	13 384	12 164	12 073	12 075	12 039	12 208	12 420
Hommes	8 145	6 949	6 329	6 208	6 171	6 125	6 228	6 323
Femmes	7 518	6 435	5 835	5 865	5 904	5 914	5 980	6 097
25-34 ans	17 026	13 030	11 858	11 525	11 334	11 150	11 046	10 996
Hommes	8 617	6 627	6 171	6 046	5 977	5 898	5 894	5 906
Femmes	8 409	6 403	5 687	5 479	5 357	5 252	5 152	5 090
35-44 ans	19 104	18 347	15 382	13 851	13 201	12 565	12 145	11 939
Hommes	9 915	9 345	7 827	7 066	6 717	6 392	6 163	6 021
Femmes	9 189	9 002	7 555	6 785	6 484	6 173	5 982	5 918
45-54 ans	14 323	15 923	16 971	17 033	16 964	16 898	16 729	16 264
Hommes	7 516	8 349	8 783	8 699	8 681	8 635	8 525	8 287
Femmes	6 807	7 574	8 188	8 334	8 283	8 263	8 204	7 977
55-64 ans	9 097	10 241	11 874	12 578	13 032	13 446	13 708	14 102
Hommes	4 802	5 377	6 214	6 620	6 860	7 075	7 213	7 386
Femmes	4 295	4 864	5 660	5 958	6 172	6 371	6 495	6 716
65-74 ans	5 266	6 194	6 881	7 285	7 517	7 838	8 168	8 531
Hommes	2 608	3 059	3 517	3 711	3 841	4 014	4 165	4 359
Femmes	2 658	3 135	3 364	3 574	3 676	3 824	4 003	4 172
75 ans et plus	2 527	3 405	4 447	4 831	5 072	5 292	5 513	5 713
Hommes	1 047	1 439	1 915	2 124	2 241	2 340	2 469	2 568
Femmes	1 480	1 966	2 532	2 707	2 831	2 952	3 044	3 145

Source : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques sociodémographiques et Statistique Canada, Division de la démographie.

Constats

Les constats suivants constituent la base de la réflexion régionale en matière d'Environnement :

- Constat d'une perte au niveau de la biodiversité découlant notamment d'une pression anthropique amplifiée sur les écosystèmes et d'une exploitation des ressources naturelles intensifiée.
- Dualité entre prospérité/développement et ce que l'environnement était/offrait avant l'exploitation intensive de nos ressources.
- Difficulté à considérer les effets cumulatifs associés aux perturbations anthropiques lors de développement de projets. Ainsi, difficulté à cerner l'ampleur des pressions de développement et l'intensité de la dégradation générale des écosystèmes à l'échelle régionale.
- Manque flagrant au niveau des connaissances des écosystèmes du territoire où les opportunités d'acquisition des connaissances en région sont limitées, tant au plan des ressources humaines (expertise) qu'au plan financier (sous financement des effectifs en place), ce qui nuit à une gestion intégrée des ressources et du territoire.
- Déséquilibre du ratio ressources humaines et financière/territoire.
- Effritement de l'expertise régionale.
- Manque de reconnaissance envers «l'intelligence collective» des acteurs de développement du secteur environnement dans la région.
- Pas d'instance avec un mandat clair et connu en matière de santé environnementale.
- L'aspect économique du développement de la région prime trop souvent sur l'environnement. Le secteur *Environnement* est trop souvent traité à part, ou «mis en silo», alors qu'il est un pilier, au même titre que l'économique ou le social, du développement régional.
- Les problèmes étant interreliés entre eux (intégrés), les solutions doivent l'être tout autant. L'analyse est trop souvent faite en silo alors que les problématiques sont en constante interaction entre les 3 piliers.
- Malgré l'amorce d'une écoute du milieu environnemental, on dénote toujours une mauvaise perception envers le milieu et les acteurs en environnement de la part des acteurs politiques et économiques. Perceptions de manipulation de l'information ou des populations à trancher d'un côté ou de l'autre (économique VS environnement).
- Problématiques environnementales demandent de gros investissements où trop peu de moyens pour de grands enjeux (exemple : mise aux normes de l'eau «potable» dans les petits villages).

- Face à un intérêt grandissant et marqué de la population envers l'environnement, une méconnaissance des grands enjeux environnementaux demeure au niveau de la population en générale où il s'avère très difficile de voir comment y prendre sa place et avoir un réel impact en tant que «citoyen» face à des enjeux d'une telle envergure.
- Les citoyens ont des «craintes», mais ne savent pas toujours comment les verbaliser et à qui les adresser.
- Les Innus ont des craintes visant particulièrement les espèces sensibles comme le caribou et le saumon et en regard de la gestion du territoire dans sa globalité, tant en protection qu'en exploitation durable.
- L'urgence de développer des outils de sensibilisation, mais surtout d'éducation citoyenne, pour une meilleure compréhension et un pouvoir d'action en région où le tout doit être fait de manière différente, parce que le rapport à la nature et les impacts sont différents de ceux des grands centres urbains.
- La communication se résume trop souvent à une transmission d'informations, sans explications, analyses ou demande de rétroaction face au message.
- Difficulté à cerner et à agir sur certains enjeux environnementaux associés à la vaste étendue du territoire à gérer (effet de dilution des problèmes) et/ou liés à l'importance relative de certaines ressources naturelles (ex. : milieux humides = milieux sensibles à interactions complexes, mais en grande abondance sur la Côte-Nord) et où les enjeux diffèrent d'une MRC à l'autre.
- Pour trop de gens, le développement durable est directement associé à l'environnement, alors qu'il en est un des trois piliers avec le social et l'économique.
- La prise en considération de l'environnement dans les projets de développement est trop souvent synonyme de vœux pieux (paroles sans acte) ou perçu comme du «greenwashing» de la part des acteurs en environnement envers la population ou les promoteurs de projet.
- Dépendance au pétrole accentuée.
- Prédominance d'une gouvernance étatique face à laquelle on constate une méconnaissance et/ou manque d'accompagnement du milieu en lien avec les politiques ou les lois établies par l'État, en lien avec l'environnement (gestion des matières résiduelles, loi sur le développement durable, Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection, etc.) ou ayant des impacts sur l'environnement (loi sur les mines, schéma d'aménagement, etc.).
- La population s'approprie difficilement la prise en compte des enjeux environnementaux dans son quotidien où le lien entre l'action et les impacts y étant associés est peu ou pas perçu.
- Face aux enjeux environnementaux grandissants en région, on constate une amélioration de certains services à la population (régie Manicouagan, recyclage en Minganie. etc.).
- Le milieu environnemental est plus structuré et plus concerté.
- On dénote une polarisation accrue au sein des divers groupes d'acteurs complexifiant la compréhension des enjeux et rendant les prises de position plus sensibles.
- La région, en termes de développement, est dans une logique à l'effet que tout doit être quantifiable, les écosystèmes et l'environnement global peuvent difficilement l'être au même titre

que l'exploitation d'une tonne d'une ressource naturelle quelconque.

- Manque de compréhension ou de considération de la valeur des services écologiques rendus par le fonctionnement sain des écosystèmes (certains milieux offrent beaucoup plus d'avantages à la société qu'ils ne le font lorsqu'ils sont convertis à d'autres usages, mais cette notion est souvent difficile à prioriser lors du développement régional).
- Au niveau des eaux usées, il y en a encore beaucoup trop de rejets directs dans l'environnement et ce, sans traitement ou avec seulement un traitement primaire.
- De nombreuses résidences isolées possèdent des ouvrages septiques inappropriés complexifiant la gestion municipale des eaux usées.
- La forêt est encore trop souvent considérée comme un vaste dépotoir.
- On dénote peu de conscientisation des risques qui entourent la qualité de l'eau et l'information à cet effet demeure peu accessible ou vulgarisée pour la population en général.
- Malgré le statut du caribou forestier, on continue de faire des coupes massives dans son aire de répartition.

Diagnostic

FORCES MAJEURES

- Complémentarité et qualité (expertise) des acteurs du milieu – Groupes environnementaux (bien que peu nombreux)
- Mobilisation des intervenants en environnement
- Faible densité de la population, pression moindre sur l'environnement comparativement aux grands centres
- Planification de la gestion de l'eau par bassins versants
- Mobilisation accrue dans certains secteurs et sur certaines thématiques
- Tout est à faire, il y a de la place à l'innovation et la prise en charge du milieu par le milieu
- Qualité de l'environnement
- Environnement attractif
- Disponibilité et diversité de ressources renouvelables
- Diversité culturelle permettant une diversité au niveau du rapport Homme/Environnement et du niveau de conscientisation
- Grand potentiel d'exploitation des ressources naturelles de manière durable et consciencieuse
- La qualité de vie qu'offre la Côte-Nord de par son environnement et ses paysages
- La présence de la Réserve mondiale de la biosphère Manicouagan-Uapishka

FAIBLESSES MAJEURES

- Très grande diversité des enjeux et de la structuration des milieux sur l'ensemble de la région (enjeux différents par MRC) – un problème peut être spécifique à un endroit et non applicable à l'ensemble de la région
- Répartition inégale des populations dans la région
- Peu d'alternatives pour les citoyens voulant adopter des comportements plus écoresponsables
- Effritement de l'expertise en région et perte d'autonomie régionale
- Faibles ressources financières et humaines face à l'étendue et au manque d'accès au territoire
- Manque de ressources gouvernementales attirées au quotidien (municipal, provincial) - Faiblesse des moyens et des outils de protection
- La faiblesse de la solidarité régionale
- Mobilisation à cause unique, sur un «projet»
- Absence d'une réelle intégration des cultures (perte de la diversité culturelle)
- Inégalité dans les services offerts à la population régionalement
- Manque au niveau de la représentation de la population plus démunie sur la Côte-Nord
- Manque de concertation et/ou coordination des acteurs du milieu et entre les milieux
- Sous-financement des organismes en environnement
- Canaux de communication et/ou vulgarisation peu présents, peu connus et inefficaces
- Préjugés, sophismes et autres chez les acteurs de part et d'autre des milieux

- Méconnaissance des écosystèmes (manque de connaissances)
- Méconnaissance des enjeux environnementaux
- Multiplication des structures et des tables de concertation/consultation

PRINCIPALES OPPORTUNITÉS

- Bonne intégrité écologique de la majorité des écosystèmes (maintien global des processus écologiques)
- Les marchés sont de plus en plus fermés aux produits non écoresponsables
- Augmentation des exercices de planification et de gestion à l'échelle régionale
- Consensus et discussions mondiales sur les grands enjeux
- Intérêt grandissant pour des produits de niche, souvent plus respectueux de l'environnement (cycle de vie)
- Apport économique du milieu environnemental (Ressources humaines, expertises techniques et scientifiques)
- Groupes de pression nationaux travaillant de concert avec les acteurs du milieu
- Objectifs et lois gouvernementaux, notamment l'implantation de la démarche développement durable en entreprises
- Intérêt grandissant des milieux envers la conservation de l'environnement pour un développement durable des communautés
- Faire en sorte que les nouveaux arrivants qui viennent en Côte-Nord pour travailler y demeurent plus longtemps (établissement durable)
- Le plan du développement nordique (Le Nord pour tous) est un projecteur sur la région
- Contexte économique mondial favorable

PRINCIPALES MENACES

- Poids décisionnel des régions faible en regard des grands enjeux environnementaux
- Disproportion entre l'ampleur des mandats et la disponibilité des fonds pour y répondre
- Déresponsabilisation du milieu (fatalisme)
- Changements climatiques à l'échelle planétaire
- Modèle existant à prédominance économique
- Conception de la prospérité et du développement en termes de profits et de démographie (socio-économique)
- Travail en silos au sein et entre les ministères (par directions, par ministères, par régions, etc.)
- Pression sur les ressources naturelles (exploitation des ressources non renouvelables)
- Groupes de pression nationaux en discordance avec les enjeux et la réalité de la région
- Manque de mise en application et de contrôle des objectifs et lois gouvernementales
- Débats d'experts (multiplications des experts et des faits vérifiés et vérifiables)
- Difficulté, voire incapacité pour certaines personnes, de se concerter avec d'autres pour obtenir l'information nécessaire à la compréhension et à la prise de position
- Galvaudage de la définition du développement durable et de l'acceptabilité sociale

Les orientations et interventions prioritaires à retenir sont :

- Protection des cours d'eau et des milieux humides
- Sentiers d'interprétation dans le milieu (sur le terrain) permettant une meilleure prise de conscience de la population
- Sensibilisation et éducation citoyenne
- Maintien d'une masse critique (de la population?) justifiant les services publics et les investissements
- Intégration de l'application de principes environnementaux et du développement durable dans la planification régionale et territoriale
- Connaissances et préservation du milieu naturel/écosystème et de la qualité de vie – effectuer des suivis socio-environnementaux de la qualité de l'environnement
- Diminuer notre dépendance au pétrole et travailler à une adaptation aux changements climatiques
- Autonomisation et participation citoyenne
- Réelle diversification économique dans une optique d'utilisation durable des ressources
- Disponibilité et diversité des ressources renouvelables
- Planification territoriale intégrée et durable et développement d'outils et d'expertise permettant son application concrètement
- Accès au territoire
- Accès à l'eau potable
- Accès à l'éducation/développement d'expertises locales/régionales
- Érosion des berges/Protection des bancs de sable
- Capacité à s'unir et travailler ensemble, notamment avec le secteur économique